

Performance des grands groupes bancaires français au 30 juin 2019

Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 30 juin 2019

Indicateurs clés pour les 4 grands groupes bancaires français au 30/06/2019

Quasi-stabilité des revenus - baisse des résultats

PRODUIT NET BANCAIRE

30/06/2018	30/06/2019
63,7 Mds €	63,6 Mds €

- 0,2 %

RESULTAT NET

30/06/2018	30/06/2019
11,5 Mds €	10,8 Mds €

- 6,2 %

coefficient d'exploitation
moyen stable



71%

Coût du risque en hausse



+ 17%

Des bilans solides

RATIO DE CET 1

31/12/2018	30/06/2019
13,4%	13,7%

RESERVES DE LIQUIDITE SOLIDES

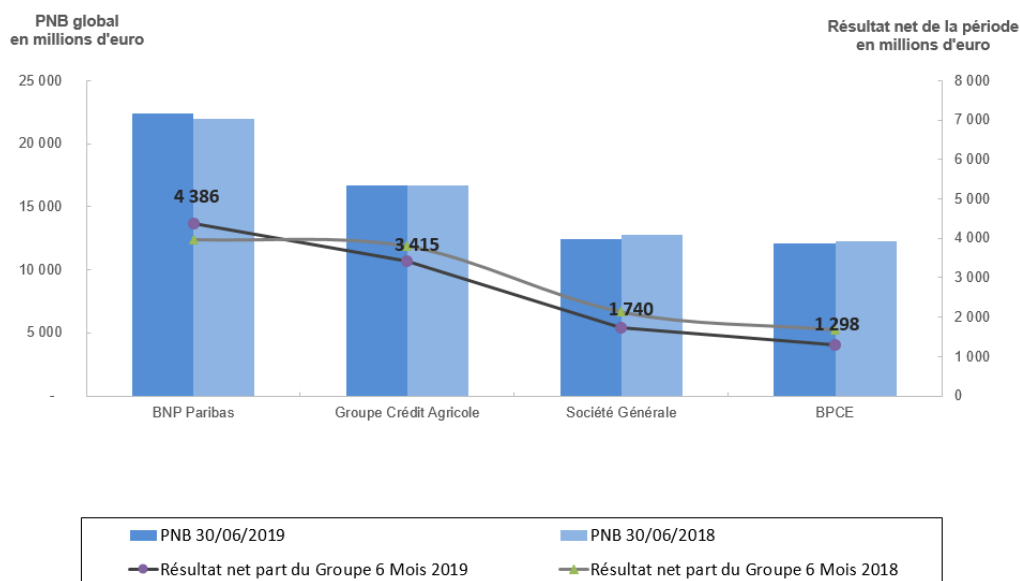
31/12/2018	30/06/2019
956 Mds €	1009 Mds €

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2019

Dans un contexte de ralentissement de la croissance économique en Europe, les quatre principaux groupes bancaires français affichent des résultats semestriels en demi-teinte avec des revenus quasi-stables à 63,6 milliards d'euro (-0,2%) mais des résultats nets en baisse de 6,2%, qui atteignent 10,8 milliards d'euro.

En effet, malgré une gestion rigoureuse des charges et des risques, les résultats sont impactés à la fois par la hausse des charges dans les activités en développement de la banque de détail et par la progression du coût du risque qui est essentiellement due à une base de comparaison particulièrement faible au 1er semestre 2018.

Produits Nets Bancaires et Résultats Nets au 30/06/2019

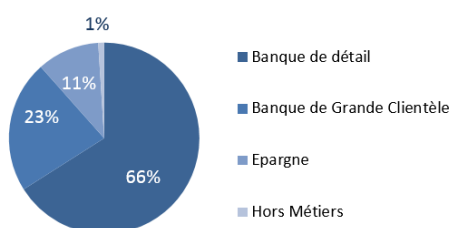


Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2019

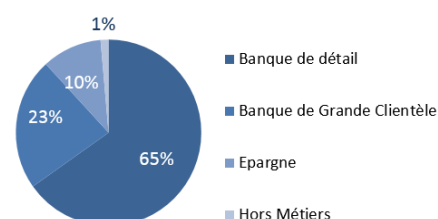
Répartition des revenus par activités

Tous les groupes présentent une activité soutenue, grâce à des ventes croisées en progression, dont le périmètre s'étend à de nouveaux produits et services pour s'adapter à la fois au contexte de taux d'intérêt durablement bas et aux besoins des consommateurs.

Ventilation du PNB au 30 juin 2019



Ventilation du PNB au 30 juin 2018



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2019

Éléments non-opérationnels et non récurrents

Les impacts des éléments spécifiques ont été limités sur le semestre pour les 4 groupes bancaires français, à l'exception du groupe BNPP Paribas qui communique sur la plus-value de cession réalisée à la suite de la vente de 16,8% de SBI Life en Inde suivie de la déconsolidation de la participation résiduelle de 5,2% (+1 450 millions d'euro), ainsi que sur la dépréciation partielle du goodwill de BancWest à hauteur de 500 millions d'euro.

Les autres établissements communiquent sur des éléments moins significatifs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de recentrage, le groupe Société Générale a enregistré une moins-value de 43 millions d'euro au titre de la cession annoncée de PEMA en Allemagne ainsi que des moins-values complémentaires (27 millions d'euro) au titre des cessions en cours ou finalisées, notamment dans les

Balkans.

Les éléments spécifiques du groupe Crédit Agricole comprennent uniquement les éléments récurrents de volatilité comptable avec notamment les variations de la provision épargne logement (-39 millions d'euro) et la DVA (-12 millions d'euro).

Une reprise confirmée des activités de la banque de détail

La progression des revenus de la banque de détail, qui atteignent 42,1 milliards d'euro (+1,4% par rapport au 1er semestre 2018), confirme le retour à la croissance observé depuis la fin de l'année dernière.

Dans un environnement marqué par des taux bas persistants, tous les groupes placent le développement des solutions digitales au service des clients au cœur de leur stratégie :

- BNP Paribas : tout en accélérant les usages mobiles des particuliers (4 millions d'utilisateurs actifs mobiles dans les réseaux), le groupe développe les opérations en temps réel avec le lancement du paiement instantané, et enrichit l'offre digitale pour les entreprises avec de nouvelles fonctionnalités dans tous les réseaux.
- BPCE : outre le lancement de Xpollens en partenariat avec Visa (première offre de « Payments in a box » de bout en bout intégrant une variété de solutions de paiements innovantes, de la carte de paiement aux paiements instantanés, à la tenue de compte), le groupe communique sur le déploiement d'un parcours de souscription de crédit immobilier 100% digitalisé (de la simulation à la signature électronique).
- Crédit Agricole : le groupe souligne la bonne performance de son offre EKO avec 45.000 ouvertures de comptes dont 30.000 sur le seul 2ème trimestre.
- Société Générale : le groupe met en avant le bon développement de sa banque en ligne qui gagne 253.000 nouveaux clients sur le semestre pour atteindre un total de 1,9 millions de clients au 30 juin 2019, ainsi que l'amélioration de certaines fonctionnalités digitales et leur utilisation par les clients (70% des demandes d'augmentations de plafond de cartes réalisées en ligne sur la période).

Ces actions ciblées, qui permettent aux banques de mieux s'adapter aux besoins des consommateurs, se traduisent par une hausse des encours de crédit de 5,8% - tirés par la croissance soutenue des crédits à l'habitat, et la progression des dépôts de 6,7%, portée par les dépôts à vue.

Tout en poursuivant la transformation de leur modèle opérationnel en simplifiant et digitalisant leurs principaux parcours clients et en automatisant leurs processus, les groupes BNP Paribas et Société Générale annoncent leur volonté de simplifier et d'optimiser leur réseau commercial de proximité pour améliorer les services aux clients et réduire les coûts, avec des fermetures d'agences : fermeture de 333 agences depuis fin 2016 pour BNP Paribas et de 339 agences depuis fin 2015 pour la Société Générale.

A l'international, le groupe BNP Paribas met en œuvre activement dans tous ses métiers la transformation digitale et les nouvelles technologies, illustrée notamment par la nouvelle application MyBiz de BNL Biancaqui permet aux PME d'avoir accès, grâce à un téléphone mobile, à une large gamme de services bancaires courants (8 500 clients actifs au 30 juin 2019). Par ailleurs, le groupe démarre un accord commercial avec Carrefour en Italie et a lancé avec succès un nouveau partenariat avec Opel en Pologne.

Dans le groupe Société Générale, le repli de l'activité en Europe de l'Est suite aux cessions récentes (SG Albanie, Express Bank en Bulgarie et Eurobank en Pologne) est compensé par une performance solide en Europe de l'Ouest avec de bons résultats sur le financement automobile, et en Afrique avec une activité bien orientée notamment en Afrique subsaharienne.

Enfin, le groupe Crédit Agricole annonce la signature de 2 partenariats stratégiques. Le 1er entre CA Consumer Finance et Banco BPM en Italie permet d'étendre la relation commerciale à l'ensemble du réseau d'agences de Banco BPM, notamment avec l'acquisition de l'activité bancaire de Profamily, et une prolongation de celle-ci sur 15 ans.

Le 2nd partenariat entre CA Assurances et Abanca vise la création d'une compagnie non-vie à destination des marchés espagnol et portugais sur une durée de 30 ans (création d'une joint-venture qui offrira au marché des produits innovants, s'appuyant sur des solutions technologiques et une expérience client différenciée).

Un léger recul pour les revenus de la banque de grande clientèle

Dans un contexte plus difficile pour les activités de marché, la banque de grande clientèle parvient à générer un bon niveau d'activité avec des revenus qui atteignent 14,6 milliards d'euro (-1,4% sur le semestre).

Malgré ce recul des revenus, les activités de marché réalisent une bonne performance dans un contexte peu porteur grâce au renforcement des positions de clientèle.

Les performances des activités Taux, Change et Matières Premières traduisent des situations variables selon les établissements. Malgré les performances solides des activités Crédit et sur les marchés émergents, les revenus sont en repli dans les groupes Société Générale et Crédit Agricole qui pâtissent d'un environnement de taux bas en Europe et de la faible volatilité observée sur les activités de change. De leur côté, les groupes BNP Paribas et Natixis affichent de bons résultats sur les activités FICC avec le maintien d'une forte sélectivité sur les opérations réalisées (Natixis) et une bonne progression sur le change, le crédit et les émissions primaires (BNP Paribas).

Bien qu'il enregistre un bon niveau d'activité de la clientèle sur les dérivés d'actions, le métier Actions et Prime Services enregistre des performances en berne par rapport à une base élevée au 1er semestre 2018, dans un contexte de faibles volumes sur les activités de flux. Le groupe BNP Paribas communique sur l'optimisation de certaines activités avec l'accord d'externalisation de la recherche Actions en Asie avec MorningStar.

Les métiers de financement enregistrent de bons résultats dans l'ensemble des établissements. Si le groupe BNP Paribas communique sur le bon développement de l'activité en Europe en lien avec la finalisation d'opérations significatives, le groupe Crédit Agricole met en avant les bonnes performances en syndication réalisées dans la région EMEA. Pour la Société Générale, le semestre a été marqué par un bon niveau d'origination, notamment dans les financements aéronautiques et immobiliers et une dynamique confirmée dans le financement de projets énergétiques, dans le secteur de l'industrie minière et des métaux. Pour sa part, Natixis enregistre de bons résultats en Energy & Natural Resources (ENR) et aussi en Real Estate en Europe.

Malgré des conditions de marché difficiles, le métier Titres enregistre des performances solides dans l'ensemble des groupes, ces derniers mettant essentiellement en avant la progression de leurs actifs en conservation. Le groupe BNP Paribas fait état d'une transaction spécifique et souligne la migration réussie à fin mars des 180 Md\$ d'actifs de Janus Henderson. Le groupe poursuit son développement avec le lancement de la commercialisation de FFYN, nouvelle plateforme digitale de mise à disposition et d'échange d'informations sur les fonds mutuels entre gestionnaire d'actifs et distributeurs, réalisée en codesign avec les clients utilisateurs. De son côté, le groupe Crédit Agricole a signé un rapprochement avec Santander pour ses activités de conservation institutionnelle et d'asset servicing, dans l'objectif d'un positionnement concurrentiel renforcé grâce à une présence géographique élargie, bénéficiant de la croissance de pays à fort potentiel (Amérique latine et Asie).

Il convient de noter que tous les groupes mettent en place des stratégies pour augmenter leur rentabilité, que ce soit par la conquête de nouveaux clients ou par des programmes de réduction des coûts.

Ainsi, le groupe Société Générale annonce que les nouvelles organisations des métiers et de leurs fonctions support sont en place depuis le 1er juillet : la filiale de trading pour compte propre (Descartes Trading) est en extinction et l'activité de matières premières de gré à gré (OTC) est en cours de fermeture. Un plan de départ volontaire a également été lancé en France le 1er juillet. Une provision pour restructuration a été comptabilisée pour 227 millions d'euro dans les frais de gestion.

De son côté, le groupe BNP Paribas poursuit sa croissance sélective sur les clientèles cible avec l'annonce d'un accord préliminaire avec Deutsche Bank visant à assurer une

continuité de service aux gestionnaires de fonds clients du prime brokerage et de l'électronique execution, et comprenant le transfert de technologie et de personnel nécessaire.

Enfin, CACEIS a lancé le 26 juillet une offre publique d'achat amicale sur l'intégralité du capital de KAS Bank aux Pays-Bas, confirmant son ambition pan-européenne en renforçant sa position aux Pays-Bas et ses capacités au service de la clientèle des compagnies d'assurance et des fonds de pension.

Une reprise des métiers de l'épargne

Les groupes bancaires enregistrent une progression de leurs revenus générés par les métiers de l'épargne qui s'établissent à 6,7 milliards d'euro au 30 juin 2019 (+1,1% sur la période) marquant une rupture avec la tendance baissière observée en début d'année.

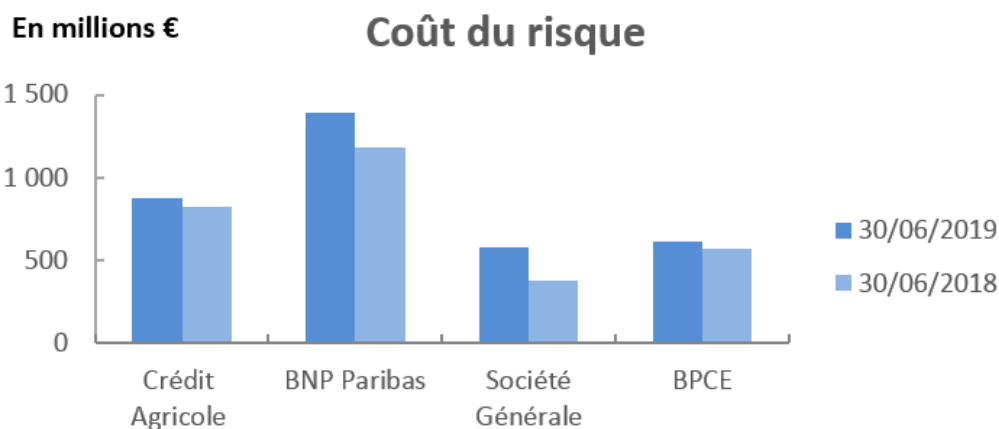
Les groupes Société Générale et Crédit Agricole mettent l'accent sur la collecte tonique de Lyxor (Société Générale) qui bénéficie de l'intégration d'un fonds d'EMC (Commerz Fund Solutions) et Amundi (Crédit Agricole) qui enregistre une collecte nette soutenue dans les actifs moyen-long termes (actions, diversifiés, actifs réels, alternatifs et structurés et obligations).

Pour sa part, le groupe BNP Paribas communique à la fois sur l'évolution de son activité d'Asset Management et sur la migration réussie de l'ensemble des portefeuilles gérés vers la nouvelle plateforme Aladdin, permettant le décommissionnement de 50 applications d'ici début 2020. Par ailleurs, le groupe amplifie son adaptation avec le lancement d'un plan de rationalisation de l'offre produits, de l'organisation géographique et des structures.

Enfin, et au-delà de son opération de croissance externe avec l'acquisition de Massena Partners (Société de Conseil en Investissement) finalisée fin juin, le groupe BPCE annonce son projet de partenariat industriel élargi avec la Banque Postale, dans le but de créer un acteur européen de référence à vocation 100% ISR en gestion assurantielle et de taux.

Une progression du coût du risque

L'analyse du coût du risque reflète une hausse globale de 17%, avec des tendances disparates au sein des 4 groupes étudiés - qui vont de + 7% au Crédit Agricole à +53% dans le groupe Société Générale.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2019

Si le Société Générale attribue la hausse de son coût du risque à une base de comparaison défavorable par rapport au 1er semestre 2018 qui enregistrait un niveau particulièrement bas, les 3 autres groupes font état d'éléments spécifiques.

Le groupe BNP Paribas explique la progression de son coût du risque à la fois par la hausse des encours de crédits en 2019, et par la comptabilisation en 2018 de reprises de

provisions dans la banque de grande clientèle et les activités de crédit à la consommation.

Dans le groupe Crédit Agricole, le coût du risque augmente sous l'effet notamment de dotations ponctuelles dans la banque de grande clientèle et dans les caisses régionales.

Chez BPCE, la progression du coût du risque est notamment liée au provisionnement d'un dossier significatif dans la banque de grande clientèle.

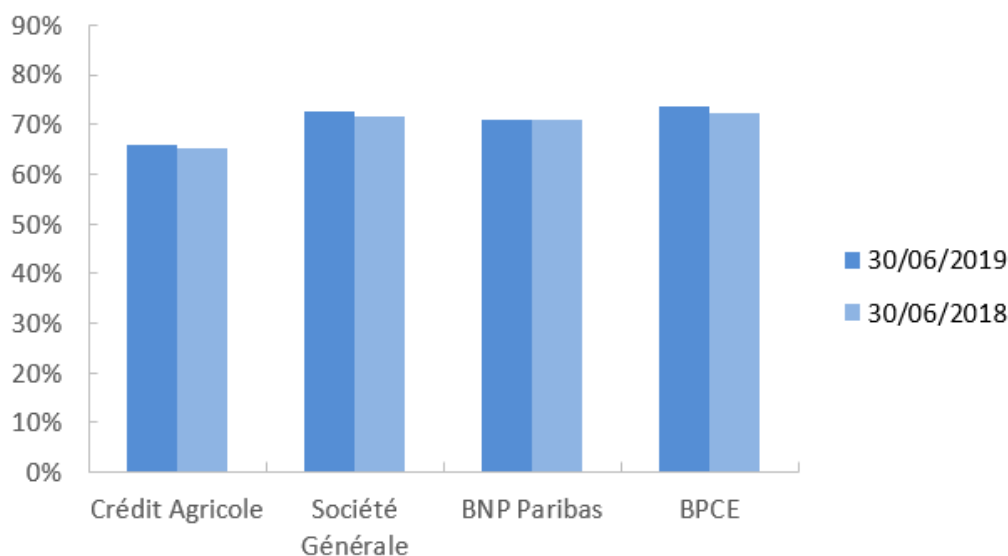
Enfin, tous les groupes communiquent sur le taux de couverture des créances douteuses calculé en application de la norme IFRS 9. Au 30 juin 2019, le taux moyen ressort à 72,2% et est ventilé comme suit :

- Crédit Agricole : 83,7%
- BPCE : 75,6%
- BNP Paribas : 74,6%
- Société Générale : 55%

Une rentabilité moyenne légèrement dégradée

Malgré la mise en œuvre des plans d'efficacité opérationnelle, le coefficient d'exploitation moyen se dégrade de 1% par rapport au 30 juin 2018, conséquence directe de la stabilisation des revenus associée à l'accélération de la transformation des métiers.

Coefficient d'exploitation



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2019

Les coefficients d'exploitation sont généralement dégradés du fait d'une augmentation des charges générales dans les pôles opérationnels, en lien avec la mise en œuvre des plans de transformation (développement des relais de croissance et transformation digitale).

Dans le groupe BNP Paribas, le coefficient d'exploitation est impacté par les coûts de transformation, les coûts de restructuration des acquisitions avec l'intégration de Raiffeisen Bank Polska et Opel Bank SA et des mesures supplémentaires d'adaptation dans BNL bc et l'Asset Management.

Les coûts des activités de la banque de grande clientèle du groupe Société Générale intègrent une provision pour restructuration de 227 millions d'euro (cf. paragraphe Banque de Grande Clientèle) et des coûts d'intégration d'EMC de 21 millions d'euro.

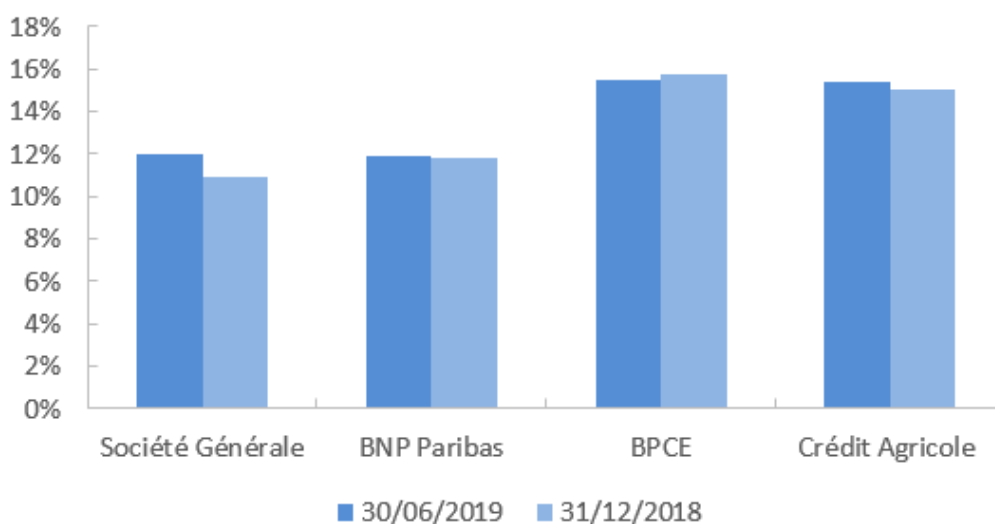
Au Crédit Agricole, la progression des charges d'exploitation reflète principalement les investissements informatiques prévus dans le plan à moyen terme du groupe.

Des fonds propres solides

La structure financière des quatre principaux groupes bancaires français reste très solide, l'impact de l'entrée en vigueur d'IFRS 16 au 1er janvier 2019 étant jugé limité par tous les établissements.

Avec un ratio moyen de 13,7% au 30 juin 2019 (+ 0,3% sur le semestre), la solvabilité des banques françaises se situe parmi les plus élevées des banques européennes comparables.

Ratio de CET 1



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2019

Les exigences de ratio TLAC sont applicables depuis le 27 juin 2019, avec l'entrée en vigueur du règlement européen CRR2.

Dans ce cadre, les groupes Société Générale, BPCE et Crédit Agricole présentent leurs ratios TLAC (Total Loss Absorbing Capacity) au 30 juin 2019 :

- Société Générale : 25,8% des RWA et 7,5% de l'exposition levier
- Crédit Agricole : 22,7% des RWA et 7,6% de l'exposition levier
- BPCE : 23,2% des RWA

Les groupes Crédit Agricole et Société Générale communiquent également sur leur niveau de MREL : alors que le groupe Crédit Agricole estime son ratio MREL à 34% des risques pondérés pour s'établir à 22,7% (sans inclure de dette senior préférée éligible), le groupe Société Générale précise être au-dessus de ses exigences MREL qui sont de 8% du TLOF (Total Liabilities and Own Funds).

Enfin, tous les établissements présentent également leur ratio de levier Bâle 3 traduisant un niveau supérieur au minimum réglementaire de 3% :

Ratio de levier (%)	30.06.2019	31.12.2018
Société Générale	4,3%	4,3%
BNP Paribas	4,1%	4,5%
BPCE	5,1%	5,2%
Crédit Agricole	5,7%	5,4%

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2019

Une gestion solide de la liquidité

Dans la continuité des trimestres précédents, tous les groupes communiquent sur leurs réserves de liquidité. Avec un total de 1 009 milliards d'euro de réserves de liquidité (+53 milliards d'euro par rapport au 31 décembre 2018), le besoin de refinancement court terme est totalement couvert.

Le groupe BNP Paribas souligne disposer de plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché. Le groupe Crédit Agricole précise que son bilan cash fait apparaître un excédent de ressources stables par rapport aux emplois stables de 116 milliards d'euro, excédent qui finance totalement le portefeuille de titres HQLA (High Quality Liquid Assets) généré par l'exigence LCR.

Enfin, tous les groupes communiquent sur leurs niveaux de ratios LCR (Liquidity Coverage Ratio) :

- Société Générale : 145%
- Crédit Agricole : 132%
- BNP Paribas : 120%
- BPCE : > 110%

Des banques engagées et responsables

Dans un environnement économique empreint d'incertitudes, tous les groupes s'attachent à renforcer leur impact sociétal en tant qu'acteurs engagés et responsables avec l'ambition de contribuer aux transformations positives de l'économie.

Dans ce cadre, le groupe Société Générale a réaffirmé sa stratégie de sortie du charbon avec le renforcement de sa politique sectorielle et ses engagements en matière de décarbonisation des transports maritimes. Le groupe confirme également son rôle pionnier dans le financement à impact positif, s'investit dans le développement de l'Afrique et accompagne la transition vers les villes durables.

De son côté, le groupe BNP Paribas mène une politique ambitieuse d'engagement dans la société avec des initiatives fortes en faveur de la responsabilité éthique, de l'innovation sociale et environnementale et d'une économie bas carbone.

Enfin, alors que le groupe BPCE annonce sa volonté de contribuer à la croissance durable de l'économie en accompagnant, partout où il est présent, ses clients et ses collaborateurs dans la transformation de l'environnement, le groupe Crédit Agricole renforce son positionnement dans l'offre de produits et services conformément à sa stratégie climat, confirmant notamment sa position de leader en Green Bonds.

Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 30 juin 2019 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 31 juillet 2019 : BNP Paribas
- 1er août 2019 : Société Générale
- 1er août 2019 : BPCE / Natixis
- 2 août 2019 : Crédit Agricole

Contact :

[Fabrice Odent](#)

Associé

Responsable du Département Services financiers

kpmg.fr/mediasocial



[Déclaration de confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance au capital social de 5 497 100 euro. 775 726 417 RCS Nanterre. Siège social : Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cedex. KPMG S.A. est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.